

vous, et il a été pris des mesures, basées sur ce Rapport, pour la reprise et le prompt achèvement des travaux.

Deux Membres de mon Conseil Exécutif ont visité *Londres*, pendant la vacance, pour conférer avec le Gouvernement Impérial, de concert avec des délégués de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, touchant la construction d'une voie Ferrée Intercoloniale. La correspondance avec le Secrétaire des Colonies à ce sujet sera mise devant vous sans délai.

Ces Messieurs avaient aussi reçu instruction d'attirer l'attention des Autorités Impériales sur l'importance d'ouvrir à la colonisation le Grand Territoire du Nord-Ouest, et de faciliter l'établissement d'une communication directe entre le *Canada* et la *Colombie Britannique*. On peut attendre des résultats très-favorables de ces représentations, non seulement dans le développement des ressources des possessions intermédiaires et éloignées de la Couronne, mais dans les avantages commerciaux qui en découleront pour cette Province en tant que débouché naturel des produits de l'Ouest.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Les Comptes Publics pour l'année écoulée vous seront dûment soumis, avec le Budget des subsides requis pour le service de l'année courante. Ce Budget a été préparé avec le plus strict égard à l'économie.

J'ai nommé des Commissaires pour s'enquérir de l'état et condition de chaque branche du Service Public, afin de constater et réformer les défauts du système qui règle maintenant l'audition des Comptes et le paiement des deniers Publics, et en vue de diminuer la dépense en autant que la chose sera compatible avec l'efficacité du service. J'espère que ces enquêtes auront pour résultat l'introduction d'un système de contrôle et d'économie tel qu'il rétablira, avant longtemps, l'équilibre entre les dépenses de la Province et ses revenus annuels.

Honorables Messieurs et Messieurs :

Les contributions libres et spontanées de cette Province, pour le soulagement de la détresse dans les Districts Manufacturiers de la *Grande-Bretagne*, sont une belle preuve de la sympathie du peuple Canadien envers ses co-sujets des Iles Britanniques, et serviront, j'en ai l'assurance, à resserrer les liens d'amitié qui, je l'espère, continueront longtemps à exister entre cette colonie et la Mère-Patrie.

Je vous invite à considérer, avec un esprit calme, impartial et libéral, les divers sujets qui seront amenés devant vous, et j'appelle avec ferveur la bénédiction du Tout-Puissant sur l'accomplissement des devoirs importants que la constitution de la Province vous a imposés.

*Thomas Mayne Daly*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Perth*, ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. le Procureur-Général *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. le Procureur-Général *Sicotte*,

Ordonné, Que les Votes et Délibérations de cette Chambre soient imprimés, après avoir été révisés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression ; et que nul autre que celui qu'il désignera ne se permette de les imprimer.

*Résolu*, Qu'il soit nommé des Comités Spéciaux permanents de cette Chambre pour la présente Session, pour les objets suivants :—1. Des Privilèges et Elections. 2. Des Lois Expirantes. 3. Des Chemins de Fer, Canaux, et Lignes Télégraphiques. 4. Des Bills Privés. 5. Des Ordres Permanents. 6. Des Impressions. 7. Des Dépenses Contingentes. 8. Des Comptes Publics ; lesquels dits comités auront respectivement pouvoir d'examiner et s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur iceux, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Résolu*, 1. Que lorsqu'il s'élève une question se rattachant à l'Election ou au Rapport de l'Election d'un Député, ce dernier doit se retirer pendant les débats qui s'en suivent ; et si deux Députés sont élus pour le même Collège Electoral, ils doivent s'absenter jusqu'à ce que l'Election soit décidée.